

**Déclaration de M. Rundheersing Bheenick, Gouverneur de la *Bank of Mauritius*, à la Mauritius Broadcasting Corporation, 28 mars 2013 à 15:00 heures**

La *Bank of Mauritius* (la Banque) suit de très près l'affaire des escroqueries alléguées. D'ailleurs, depuis hier, j'ai rencontré une centaine de personnes qui se disent être des victimes potentielles de ces escroqueries.

La Banque a eu vent de cette affaire depuis quelque temps déjà et nous avons référé l'affaire aux autorités concernées car la Banque n'est pas la seule autorité dans le domaine financier à avoir juridiction dans cette affaire. Il est important de souligner que la Banque ne supervise que les banques, les institutions non-bancaires autorisées par elle à accepter des dépôts du public, ainsi que les bureaux de change. Les institutions autorisées à accepter des investissements du public sont règlementées par la Financial Services Commission (la FSC).

Nous avons également à notre niveau initié une enquête auprès des banques afin de recueillir de plus amples renseignements suite à certaines doléances du public.

Nous avons commencé une campagne d'informations à l'intention du public en général, car nous pensons qu'il est de notre devoir de sensibiliser les gens sur ces escroqueries alléguées. Nous avons ainsi émis des communiqués les 25 février, 19 mars et 27 mars dernier.

Le communiqué en date du 25 février demande au public d'être vigilant quand il investit son argent dans des placements offrant des dividendes à des taux plus qu'attrayants.

Nous avons, à travers l'émission télévisé « Dossier » du samedi 2 mars 2013, expliqué le fonctionnement d'un *Ponzi Scheme*, qui est la méthode utilisée dans ces escroqueries alléguées. En bref, les *Ponzi Schemes* sont des opérations d'investissements frauduleuses qui paient les dividendes aux investisseurs à partir de leur propre argent ou de l'argent payé par les investisseurs subséquents, plutôt que sur le profit gagné par la personne ou l'organisation qui gère l'opération.

Le communiqué du 19 mars dernier alerte le public des risques auxquels il est exposé s'il ne s'assure pas que les institutions/individus, avec lesquels il place son argent, ne sont pas dûment agréés par les instances régulatrices. J'exhorte le public à ne pas se laisser bernier par des rendements et intérêts excessivement élevés sans chercher au préalable l'avis d'un conseiller financier indépendant.

C'est à la suite de ce communiqué que toute cette affaire a été propulsée sur le devant de la scène. D'après nos informations, il semblerait qu'il y ait un réseau bien rôdé qui opère avec la participation des professionnels de la finance entre autres. Cependant il est de notre devoir d'attirer l'attention du public qu'à partir du moment où le contrat entre le déposant et la compagnie a été signé, les parties sont soumises aux termes du contrat.

Je tiens à souligner, comme le communiqué émis hier fait ressortir, que la Banque n'a pas toute la latitude de traiter de tels cas car ses pouvoirs sous la loi bancaire, notamment le *Bank of Mauritius Act* et le *Banking Act* sont limités. A ce stade, il revient surtout aux autorités policières et autres instances régulatrices, notamment la FSC, la Commission Anticorruption (l'ICAC) et la Financial Intelligence Unit (FIU), de le faire.

Je sympathise vivement avec ceux qui se sont laissé prendre et qui pourraient avoir perdu l'épargne de toute leur vie dans ces escroqueries alléguées.

Je fais donc un appel à ceux qui pensent avoir été des victimes dans cette affaire d'aller faire une déposition à la police en bonne et due forme. La Banque se tient prête à venir en aide aux victimes alléguées mais elle ne pourra le faire qu'en présence d'un maximum d'informations avec documents à l'appui. Un comptoir a été mis en place à la Banque dans ce but.

Je fais un appel à toutes les autorités concernées afin qu'elles mettent tout en œuvre pour faire la lumière sur cette malencontreuse affaire. La Banque de son côté mène toujours une enquête dans cette affaire et nous essayerons, conjointement avec les autorités concernées et dans la mesure du possible, de venir en aide aux victimes. Je voudrais aussi vous assurer que nous allons avoir des rencontres avec la direction des banques afin de déterminer si le réseau bancaire a été utilisé dans cette affaire. Le 1<sup>er</sup> Vice Gouverneur de la banque, Mons Yandraduth Googoolye, a été mandaté de diligenter l'enquête que le Gouverneur a initié en décembre dernier.

Enfin, je fais un appel à tous ceux qui détiendraient des informations sur des placements similaires de venir de l'avant et de les dénoncer. Souvenez-vous que nous avons besoin de dénonciateurs pour venir à bout de telles escroqueries et éviter qu'elles ne se reproduisent à l'avenir.

**Bank of Mauritius**